

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 3

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

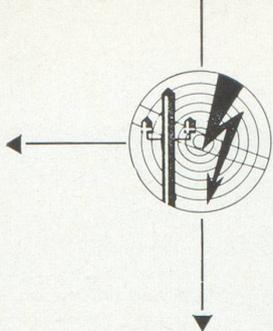
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

41^e Assemblée Générale

La XXXXI^e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France s'est tenue, à Paris, le 21 mai, sous la présidence de M. Georges Reymond.

Au cours de cette Assemblée les rapports du Conseil d'Administration, du trésorier et des commissaires aux comptes furent approuvés à l'unanimité.

Ce fut aussi l'occasion de faire le point des relations commerciales entre la France et la Suisse.

S. Exc. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, qui honorait cette assemblée de sa présence, exprima sa satisfaction de voir la France ouvrir plus large ses frontières aux produits suisses et de tenir ainsi mieux compte des facilités dont bénéficient les importateurs français en Suisse. Abordant le grave problème de l'association multilatérale entre les pays du Marché Commun et de l'O. E. C. E., M. Micheli, forma le vœu qu'une solution permettant de réaliser l'unité, sans détruire la diversité européenne, soit trouvée pour le bien de tous : « Si chacun y met du sien, une telle solution doit certainement être possible. »

Un dîner-conférence suivit cette assemblée générale et, devant les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France et de nombreuses personnalités du monde diplomatique et des affaires, M. Maurice Guigoz prononça une brillante conférence sur le thème : « L'homme dans l'entreprise. » (*)

(*) Signalons que les textes intégraux des conférences prononcées, dans le cadre du cycle consacré à « L'Occident à la Recherche d'une Doctrine sociale », par MM. Adolphe Graedel, Robert Bothe-reau, Paul Huvelin et Maurice Guigoz, seront réunis en un ouvrage qui paraîtra très prochainement. Les commandes sont à adresser au siège de notre Chambre de Commerce, 16, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}. Tél. : OPE. 15-80.

Section de Marseille

La XXXVIII^e Assemblée générale de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France s'est tenue le vendredi 10 avril 1959, dans les locaux de la Maison Suisse, sous la présidence de M. A. Meyer, en présence de MM. (voir liste).

Dans le rapport d'activité lu par le Secrétaire, M. J. R. Berger, le Comité a retracé les efforts déployés par la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France en vue de développer les échanges entre la France et la Suisse, tant sur le plan commercial que sur ceux du transit et du tourisme. On relève, en particulier, l'augmentation du transit suisse par les ports français de la Méditerranée.

M. Meyer a fait part, ensuite, de sa décision de donner sa démission de Président en faveur de M. Funschilling, Président directeur général de la Société de Transports Inter-

nationaux Gehrig et Cie, désigné par le Comité. Celui-ci a conféré à M. Meyer le titre de Vice-président d'honneur.

En l'absence de M. Reymond, Président central, empêché pour raisons de santé, M. Gilliard, Directeur général, fit le point des relations commerciales franco-suisse en 1958 pour tenter d'en tirer un enseignement sur l'avenir.

Une nombreuse assistance participait à cette manifestation qui se clôtura par une réception très animée.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Habert, représentant M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, W. Brunner, Vice-consul de Suisse à Marseille, G. Falquier, Consul de Suisse à Nice, Ch. Barrillon, représentant la Chambre de Commerce de Marseille, F. Bellon, Président de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille, A. Causse, Président du Tribunal de Commerce, Arnaud, Vice-président de la Chambre de Commerce de Toulon, Payan, Commissaire spécial du port, Gout, Président du Syndicat des transitaires, R. Rastit, Doyen de la Faculté libre de droit, Tainturier, Ingénieur en chef à la S. N. C. F. Région de la Méditerranée, O. C. Wilhelm, Délégué des Chambres de Commerce d'Autriche, J. Borsu, Consul général de Belgique, A. E. Meyer, Directeur de l'Office National Suisse du Tourisme de Nice, G. Boru, Directeur de la Swissair, de Nice.

Section de Lyon

Le Pavillon de la Suisse à la Foire de Lyon, vaste hall lumineux, présente en une heureuse synthèse, les multiples possibilités de la Suisse, tant au point de vue industriel que touristique.

La surface du stand, presque dix fois celle de 1958, sa conception originale et sa situation de choix incitent la plupart des visiteurs à s'y arrêter longuement.

Ce remarquable résultat a été obtenu grâce à une étroite et efficace collaboration



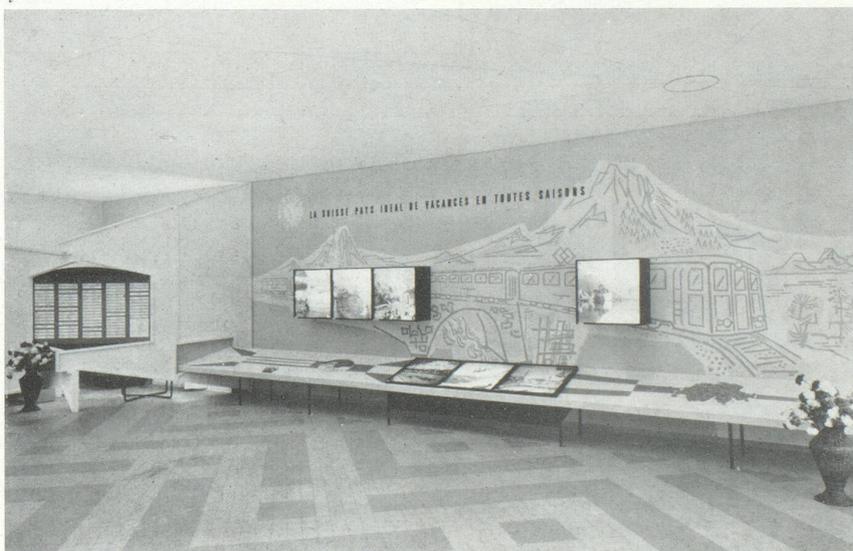
M. Funschilling,
nouveau Président de la section de Marseille

entre l'Ambassade de Suisse en France, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, l'Office National Suisse du Tourisme et notre Chambre de Commerce, mais aussi grâce à M. Manz, Consul Général de Suisse à Lyon, qui n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien cette réalisation.

Dès l'entrée du pavillon, de beaux paysages suisses, annonceurs de voyages et de vacances frappent le visiteur ; puis, tout autour, d'élégantes vitrines présentent avec distinction quelques spécialités de notre production : machines à coudre, à écrire, à calculer, instruments de précision, caméras, montres, chaussures, cuisinières, et de plus de séduisantes soieries, qui peuvent rivaliser avec les plus brillantes productions de la région lyonnaise.

Relevons encore que, pour la première fois, et de même que l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, l'Office National Suisse du Tourisme et notre Chambre de Commerce, la Swissair dispose d'un bureau d'information desservi par une charmante hôtesse en uniforme.

Les grandes manifestations commerciales suisses, que sont la Foire de Bâle et le Comptoir Suisse de Lausanne sont signalés



aux visiteurs par deux panneaux publicitaires.

Enfin, un tableau indique clairement les stands des quelque quatre-vingts exposants suisses répartis dans les divers secteurs de la foire.

C'est dans le cadre de ce pavillon que, le lundi 6 avril, MM. Senger, Conseiller près l'Ambassade de Suisse à Paris ; Manz, Consul Général de Suisse à Lyon ; Schlaefli, Secrétaire de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, et Hirzel, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, section de Lyon, ont reçu leurs nombreux hôtes lyonnais, ravis de faire connaissance avec les vins suisses et les spécialités grisonnes.

Cette brillante réception a eu dans la presse des échos extrêmement favorables et toutes les personnalités présentes en ont chaudement félicité ses organisateurs.

GENÈVE et la FRANCE

Le numéro de notre « Revue économique franco-suisse » consacré, à l'occasion des fêtes du 4^e centenaire de l'Université de Genève, aux relations culturelles entre Genève et la France connaît un grand succès.

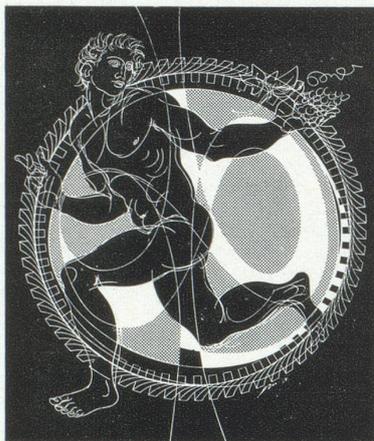
Nous signalons à nos lecteurs qui souhaiteraient en obtenir un exemplaire supplémentaire qu'il peut le commander auprès de notre Chambre de Commerce au prix de 700 fr. français ou 7 fr. suisses l'exemplaire. Si nos lecteurs désiraient éventuellement remettre cette revue à quelques-uns de leurs parents ou amis, comme eux attachés à Genève et à la France, nous avons établi les prix de vente suivant : 3.000 fr. français ou 30 fr. suisses pour 5 exemplaires ; 6.000 fr. français ou 60 fr. suisses pour 10 exemplaires.



MONTREUX (Lac Léman)

HOTEL EXCELSIOR

Maison de 1^{er} ordre. Admirablement situé directement au bord du lac, ouvert toute l'année. 100 chambres avec w. c. toutes ayant douche ou bain privé, balcon
Toutes face aux Alpes - Jardin - Garage - Parking - Grill-room



FOIRE NATIONALE DE LAUSANNE

Pour la 40^e fois la Foire nationale de Lausanne ouvrira ses portes, du 12 au 27 septembre prochain.

Cette importante manifestation, l'une des plus populaires et des plus fréquentées, déplace chaque automne le quart de la population active du pays. Agriculture, industrie, artisanat, commerce, tourisme - c'est la Suisse tout entière qui se recrée par le truchement de cette foire nationale, avec la complexité de son économie, ses traditions, ses contrastes et le souci de qualité qui signe sa production. Elle

est aussi, pour l'étranger, l'une des rares occasions qui lui soit offerte de prendre utilement contact avec un peuple, sa vie et ses activités.

Depuis quarante ans, sans désemparer, la Foire de Lausanne a créé entre les grandes régions de la Suisse de fructueux courants d'affaires et porté le bon renom des produits indigènes bien au-delà des frontières du pays. C'est à ce titre que, fidèlement représentative de l'« économie suisse en mouvement », elle prend place au nombre des manifestations commerciales dont la durable tradition est synonyme de nouveauté.

L'Autriche sera l'hôte d'honneur de la 40^e Foire nationale de Lausanne à l'occasion de laquelle d'appréciables avantages sont accordés aux visiteurs de tous pays.

STAGES DE PERFECTIONNEMENT DANS LA DIRECTION DES ENTREPRISES

Les prochains Stages de Perfectionnement dans la Direction des Entreprises, d'une durée de 3 semaines, organisés par le Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires de la Chambre de Commerce de Paris auront lieu aux dates suivantes :

- du 20 octobre au 7 novembre 1959,
- du 1^{er} au 19 décembre 1959.

Nous rappelons que ces Stages sont réservés aux Chefs d'entreprise et cadres dirigeants envoyés par leur entreprise, et notamment à ceux dont les lieux d'activité sont éloignés de Paris. Distincts des sessions normales du C.P.A. où les études durent un an et sont sanctionnées par un diplôme de l'Enseignement Technique, ils se déroulent sous forme de Séminaires à temps complet et sont consacrés à l'examen des problèmes-clés de la gestion et de la direction. Ils permettent aux participants un échange d'expériences mutuelles en même temps qu'une réflexion sur les problèmes de leur propre entreprise, ceci dans le cadre de discussions conduites par des animateurs expérimentés dans la « Méthode du Cas ».

Pour tous renseignements, s'adresser 16, rue Chateaubriand, Paris-8^e. Tél. : BALzac 46-41.